

**Mobilité habituelle et espaces de vie en
Espagne. Une étude à partir du recensement
de 2001**

**Centre d'Estudis Demogràfics
(Université Autonome de Barcelone, UAB)**

Direction de la recherche : Marc Ajenjo i Cosp

Autres auteurs : Joan Alberich González et Antonio José Medina Cruz

Introduction : Objectifs, objet étudié et méthodologie

La société actuelle est caractérisée par une mobilité croissante : pour mener à terme les activités quotidiennes – comme par exemple aller au travail ou étudier, faire les courses, pratiquer une activité sportive ou de loisirs, ou disposer d'une résidence secondaire – nous effectuons un nombre de plus en plus grand de déplacements, ces derniers étant d'ailleurs de plus en plus longs.

Cela suppose que l'affectation des personnes en fonction de leur lieu de résidence n'offre plus autant d'intérêt explicatif sur leur comportement résidentiel : si auparavant la maison constituait le noyau central de la vie quotidienne, autour duquel avaient lieu un bon nombre d'activités, aujourd'hui, du fait de la mobilité, les personnes découvrent de nouveaux territoires plus éloignés et plus diversifiés. Apparaît alors le phénomène que les références bibliographiques s'accordent à nommer l'*espace de vie* considéré comme la portion de territoire sur laquelle les personnes effectuent leurs activités quotidiennes, concept qui constitue l'objet central de la présente étude.

L'objectif de ce travail est de déterminer précisément quel est l'espace de vie de la population espagnole lors du Recensement espagnol de la Population et des Foyers de 2001. Cette source apporte, entre autres, une information relative à quatre espaces différents : le lieu de résidence habituelle, le lieu de travail, celui des études et celui de la résidence secondaire. La comparaison du lieu de résidence habituelle avec chacun des trois autres donne une idée de la dimension et de la dispersion territoriale de l'espace de vie des personnes. On peut ainsi décrire, tout d'abord, la mobilité que suppose chacune des trois activités mentionnées – le travail, les études et la résidence secondaire – et qui forment l'espace de vie correspondant ; en second lieu, l'étude apporte une idée sur l'espace de vie type de la population espagnole en fonction de ses caractéristiques démographiques, territoriales, économiques et sociales.

Plus concrètement, l'analyse est menée selon deux points de vue qui permettent d'étudier le rapport entre la population et le territoire : tout d'abord, du point de vue du territoire, à partir du concept de la population correspondante – le calcul de la population qui, même si elle ne réside pas sur un territoire déterminé, en fait usage grâce à sa mobilité quotidienne – ; ensuite, du point de vue des personnes à partir du concept d'espace de vie, c'est-à-dire à partir du territoire que les individus fréquentent dans le cadre de leurs activités quotidiennes.

Résumé du travail : l'espace de vie créé par les différents types de mobilité

- Mobilité jusqu'au lieu de travail. Jusqu'à 37,5 % des personnes occupées élargissent leur espace de vie en allant travailler dans une commune autre que leur commune de résidence habituelle. La majorité des déplacements sont relativement courts, dans le même département et, en moyenne, ils ne durent qu'un peu plus d'une demi-heure - 31,4 minutes – ; le transport privé, plus concrètement, la voiture, est le moyen le plus utilisé pour se déplacer.

Plus que les caractéristiques socio-démographiques, ce sont les caractéristiques territoriales qui déterminent le plus le fait qu'une personne occupée doive se déplacer ou non pour travailler : on rencontre une plus grande différence entre les territoires qu'entre les individus d'un même territoire. Malgré tout, et du point de vue socio-démographique, certaines différences sont cependant bien définies. En premier lieu, les hommes se déplacent plus que les femmes, et ceci pour pratiquement toutes les classes d'âge, même parmi les plus jeunes. Ceci dit, on ne peut pas ignorer la tendance à l'homogénéité du comportement entre les sexes puisque les différences sont nettement plus marquées au sein des générations les plus vieilles. En second lieu, les jeunes se déplacent plus que les classes âgées, même si tout ne peut pas être interprété uniquement en termes d'âge mais plutôt en termes de générations. Enfin, les Espagnols présentent une plus grande mobilité que les étrangers ; de même, le fait d'être arrivé depuis peu dans une commune favorise également de manière positive la mobilité.

- Mobilité jusqu'au lieu des études. Si, parmi la population occupée, la mobilité était de 37,5 %, en ce qui concerne les étudiants, elle est légèrement supérieure : 40,4 %.¹ Il s'agit en fait de la seule caractéristique similaire, car la durée moyenne du trajet est 6 minutes plus longue - 37,4 minutes – car, précisément, les moyens de transport majoritairement utilisés sont les transports en commun, avec 70 %, presque 50 points de plus que pour la mobilité jusqu'au lieu de travail.

Les caractéristiques des études sont celles qui montrent les plus grandes différences entre la mobilité inter-communes et la mobilité sans changer de commune : n'oublions pas qu'il s'agit majoritairement de lycéens au-delà de l'âge obligatoire de scolarité et d'étudiants universitaires, de sorte que les individus résidant dans de petites communes et ne disposant pas d'établissement d'enseignement secondaire, et ceux résidant dans des communes plus grandes mais ne disposant pas d'universités, sont ceux qui se déplacent le plus.

Hormis ces résultats très évidents, d'autres conclusions moins flagrantes peuvent également être dressées. Tout d'abord, la différence entre les sexes est pratiquement nulle. Même si elle est un peu plus significative, la différence constatée entre les Espagnols et les étrangers n'est pas très élevée non plus, même si les Espagnols présentent une mobilité supérieure à celle des étrangers. Par contre, la situation socioéconomique joue un rôle important, bien plus que dans le cas de la mobilité jusqu'au lieu de travail : que l'on tienne compte de la condition socioéconomique du père, du niveau maximum d'études de la mère, ou de la surface du domicile, de même que pour les autres variables, une situation socioéconomique plus élevée suppose une plus grande mobilité.

- Mobilité jusqu'à la résidence secondaire. Environ 15 % des foyers élargissent leur espace de vie à travers l'utilisation d'une résidence secondaire.²

¹ Dans le cas de la mobilité jusqu'au lieu des études, seuls les jeunes âgés de plus de 15 ans ont pu être pris en compte, de sorte que l'ensemble des résultats ne concerne que ce groupe.

² Indiquons que l'information relative à la résidence secondaire n'est pas individuelle et qu'elle se réfère à l'ensemble du foyer.

Les analyses démontrent que le fait de disposer d'une résidence secondaire est la traduction d'aspects socio-économiques et qu'il dépend principalement de facteurs relatifs aux caractéristiques de l'individu, du foyer dont il fait partie et de son environnement résidentiel. En effet, l'importance de certaines variables comme l'âge, la typologie familiale, l'environnement du cadre résidentiel, la catégorie socioéconomique ou le régime de propriété dans le cadre d'un régime éventuel de muti-résidence a pu être confirmée, tout en constatant également l'importance du passé migratoire des individus pour l'emplacement de leur résidence secondaire, et en conséquence, pour l'élargissement de l'espace de vie des personnes.

Cependant, la résidence secondaire ne constitue pas un phénomène qui peut être étudié dans son ensemble ; il faut en effet distinguer et tenir compte du lieu de la résidence secondaire par rapport au lieu de résidence habituelle qui conditionne les caractéristiques des usagers et les modes d'utilisation. En effet, et pour résumer, indiquons que dans le cas d'une certaine proximité entre la résidence habituelle et la résidence secondaire, cette dernière suppose un élargissement de l'espace de vie, du lieu dans lequel les individus mènent leurs principales activités, et plus encore en tenant compte du fait que cette proximité permet un meilleur usage temporel : dans ce cas, cela suppose un plus petit élargissement de l'espace de vie, mais avec une plus grande intensité. En revanche, lorsque la distance entre les deux résidences est grande, comme ce qui est le cas de la majorité des résidences secondaires se trouvant hors de la province de résidence habituelle, il convient de distinguer deux types de résidences secondaires : celles utilisées proprement dit comme résidences secondaires et celles qui, plus qu'en termes d'élargissement de l'espace de vie, doivent être considérées comme la préservation des racines, des liens avec le passé, un rapport direct avec la terre d'origine.

A titre de conclusion : l'espace de vie dans son ensemble

32,5 % de la population âgée de plus de 15 ans se rend sur plus d'une commune dans le cadre de ses activités quotidiennes ; ce chiffre est nettement inférieur pour la population se déplaçant d'un département à l'autre, car elle n'atteint dans ce cas que 10,3 % de la population totale. La première caractéristique à remarquer est donc que l'espace de vie présente un élément évident de proximité, de sorte que l'immense majorité des individus qui se déplacent habituellement sur une autre commune le font dans le même département, à l'inverse de la minorité qui se déplace dans un autre département. Il s'agit d'une logique de rayonnement dans le sens où les rapports entre les communes diminuent rapidement dès que la distance entre ces dernières augmente.

Même si, à première vue, on ne constate pas de distribution territoriale en rapport avec ces aspects comme par exemple l'étendue du territoire de la commune, on remarque cependant que l'étude détaillée par commune apporte des résultats très intéressants. L'une des variables qui supposent le plus de différences repose sur la situation de la commune par rapport à la côte / à l'intérieur des terres. En effet, l'espace de vie des résidents d'une commune située sur la côte est bien moins étendu que celui des

résidents d'une commune située à l'intérieur des terres. On peut affirmer que pour les habitants du littoral, le lieu de résidence répond à des nécessités plus larges, surtout en ce qui concerne les activités de loisirs.

Dans ce sens, le littoral apparaît comme un point d'attraction très important, également pour les préfectures des départements intérieurs relativement proches de la côte. De ce fait, pour pratiquement chacun de ces départements, on constate l'existence d'un département côtier vers lequel le nombre de déplacements est très habituel, voire plus élevé que le nombre de déplacements à l'intérieur du même département. Même si l'intensité du rapport avec la côte diminue au fur et à mesure qu'augmente la distance, cette relation est toujours importante avec les départements assez éloignés ; un rapport qui, d'autre part, est beaucoup plus évident avec la côte méditerranéenne qu'avec le reste du littoral.

Hormis cet aspect, indiquons également la présence d'autres différences. Une simple typologie de communes en trois catégories, comme par exemple les préfectures, leurs couronnes et les autres communes du département, peut apparaître clairement en fonction de la mobilité. Parmi les trois catégories, la préfecture est le cas de figure pour lequel le nombre d'individus se déplaçant sur plusieurs communes est le plus faible ; ceci dit, les individus des préfectures qui se déplacent dans d'autres communes sont ceux qui présentent un plus grand espace de vie. En effet, pour les habitants d'une grande ville, l'élargissement de l'espace de vie se traduit par la propriété d'une résidence secondaire, et non par des déplacements vers le lieu de travail ou des études, des besoins qui sont couverts par la ville de leur résidence habituelle. De leur côté, les couronnes métropolitaines sont celles qui présentent le plus grand nombre d'individus avec un espace de vie élargi, bien plus que pour les habitants des villes centrales correspondantes, même si, en contrepartie, cet élargissement est bien moins grand du point de vue territorial. Dans les faits, ces derniers se trouvent dans une position intermédiaire, car cet élargissement du territoire est encore plus petit pour les habitants des autres communes du département, surtout s'il s'agit de petites communes.

Un portrait robot des personnes disposant d'un plus grand espace de vie correspond aux hommes, jeunes, de nationalité espagnole et qui habitent depuis peu dans la commune où ils résident actuellement, avec une bonne position du point de vue de la situation socioéconomique. Analysons brièvement ces caractéristiques de manière séparée, ainsi que les éléments de leur espace de vie.

Il convient d'indiquer tout d'abord que l'âge est inversement proportionnel à l'élargissement de l'espace de vie, et que les hommes, du fait d'un taux d'occupation supérieur, ainsi que d'une plus grande mobilité, présentent un espace de vie plus grand que celui des femmes ; il en est de même des Espagnols par rapport aux étrangers. La stabilité dans le sens de ne jamais avoir déménagé, de ne jamais être parti de la commune de sa naissance, est fortement associée à un plus petit espace de vie. Dans le cas opposé, ceux qui ont récemment déménagé sont ceux qui présentent un plus grand espace de vie, tout en démontrant qu'il existe une forte tendance à maintenir tout type de relation avec le lieu d'origine. Le rapport entre les variables socioéconomiques et l'espace de vie est évident dans le sens où les individus

les mieux positionnés du point de vue social sont ceux qui présentent un plus grand espace de vie les plus jeunes, à travers la mobilité jusqu'au lieu de leurs études, et les plus vieux, à travers la mobilité vers le lieu de leur résidence secondaire, les différences quant à la mobilité vers le lieu de travail n'étant pas significatives.